

Communiqué

Dans un article paru le 16 avril 2021 dans le Figaro, l'UNADFI (Union Nationale des ADFI), propose « une formule pour savoir si un proche est victime d'une situation sectaire ».

Nous voulons, dans le souci d'un débat d'idées ouvert, apporter notre point de vue sur ce concept :

- La formule proposée est trop simplificatrice et appauvrit nos représentations de la complexité de la problématique sectaire : **« l'emprise d'une personne sur une autre + la radicalisation à une croyance = triple rupture »**
 - « Une personne sur une autre » ... ne couvre absolument pas l'ensemble du phénomène sectaire, même s'il est vrai que depuis plus de quinze ans ce mode de « mise en état de sujétion » se développe, en particulier dans les domaines du bien-être, du développement personnel et plus globalement par tout ce que proposent les charlatans de la santé. Mais il ne faut pas perdre de vue que l'emprise est, très souvent, exercée par des groupes d'influence, des idéologies, et, dans de nombreux cas par des déviances religieuses. Dans ce dernier contexte, il est expliqué à l'individu qu'il peut établir un contact direct avec Dieu ... en quelque sorte une « auto-emprise » conduit alors l'adepte à des positions extrêmes latentes ou extériorisées. La « personne » prenant emprise pourrait, alors, être assimilée à Dieu ... Nous ne pouvons, à ce point-là, avancer sur le chemin de la mise en cause d'une croyance, soucieux que nous sommes du respect du principe de Laïcité que nous appliquons au quotidien.
 - « La radicalisation à une croyance » ... « l'adhésion radicale à une croyance » serait une formule plus adaptée, mais elle est systématiquement incluse dans les pratiques d'emprise ... ne pas confondre la finalité avec un moyen, une technique ... Le mot « radicalisation » est, par ailleurs, très mal choisi car, suite aux événements dramatiques qu'a connus la France depuis plusieurs années, il a pris, face au public, une forte connotation « radicalisation islamique ».
- *La triple rupture c'est : « la rupture de l'individu avec lui-même, la rupture avec la société, la rupture avec son environnement »*
 - « la rupture de l'individu avec lui-même », s'il est bien souligné qu'il s'agit d'un changement d'identité, il n'est pas précisé qu'il ne s'agit pas d'un changement de personnalité (concept partagé par de nombreux « psy » spécialistes du phénomène sectaire) ... Il s'agit moins d'une rupture avec soi-même que d'une volonté d'afficher une appartenance à un groupe.
L'exemple de l'islam radical nous paraît maladroit car cela stigmatise une religion alors que cette pratique existe dans nombre de groupes (exemple : Tabitha's Place ... qui fait référence à la Bible). L'exemple d'Amma est, également, surprenant car dans de nombreuses croyances – dont certaines

religions – un personnage féminin existant ou étant présumé avoir existé est qualifié de « mère » par l'ensemble des fidèles.

- « la rupture avec la société » là encore, impropre à représenter le phénomène — gangrène de la société ! Deux exemples : l'Anthroposophie et la Scientologie – deux mouvances bien connues – dont les adeptes sont très intégrés et actifs dans la société.
 - « la rupture avec **son** environnement » certes, mais une remarque qui nous paraît essentielle sur l'expression : «*Tout ce qui existait avant la croissance n'existe plus dans la tête des adeptes*» : vrai ! Mais nous ne mettons jamais en cause les croyances (toujours la Laïcité) mais seulement les conséquences de celles-ci, nuisibles à l'individu.
- Pour résumer nos propos concernant l'expression de l'UNADFI à travers cet article, nous ne pouvons pas adhérer à une formule – fût-elle conceptualisée depuis des mois – qui ne s'applique qu'à une partie du phénomène sectaire et constitue **une régression par rapport aux positions, réfléchies sur des années de pratique, mises au point par des bénévoles, des fonctionnaires, des députés et sénateurs.**
- Nous continuerons de proposer comme « grille d'analyse » du basculement dans un comportement sectaire les critères de dangerosité qui prennent appui sur les manifestations préhensibles de ce type d'emprise. Nous considérons qu'il s'agit là d'un excellent outil de prévention.
- Par ailleurs – mais c'est un ensemble, une approche conceptuelle dont nous disons avec humilité que nous ne l'avons pas créée – nous resterons fidèles à une « définition » de la dérive sectaire énoncée par Michel Monroy et Anne Fournier : « *la construction d'une allégeance inconditionnelle au sein d'un isolat culturel auto-référent, à caractère expansif dans différents domaines de la vie individuelle et sociale* ».
- Ceci sans pour autant « gommer » la fondamentale référence aux pensées extrêmes (cf. Gérald Bronner) que nous mettons en application depuis plusieurs années.

Daniel Sisco – président de l'ADFI Paris IDF

Le 20 avril 2021